

## Maroc-Côte d'Ivoire: Une coopération ponctuée de plus de 60 conventions

Si l'on en juge du nombre de conventions signées entre les deux pays, la coopération maroco-ivoirienne sur le plan économique ne peut être que sur la bonne voie. Aux 16 conventions signées mardi, sont venues s'ajouter 24 autres mercredi, portant ainsi le total des accords économiques entre les deux pays à 66, si l'on comptabilise les 24 conventions signées lors de la visite royale à Abidjan en février 2014. La deuxième édition du Forum économique maroco-ivoirien aura, ainsi, été exceptionnellement fructueuse. «C'est la première fois qu'autant d'hommes d'affaires accompagnent le président pour un forum économique», a déclaré Jean Kacou Diagou, président du patronat ivoirien, lors de la cérémonie de clôture du forum, mercredi 21 janvier. Ces 24 conventions réunissent les secteurs publics et privés marocains et ivoiriens, et concernent essentiellement des projets de développement tels que le logement social, l'énergie renouvelable ou encore le transport. «Le grand défi que rencontre la Côte d'Ivoire est de faire bénéficier tous les citoyens de la croissance économique que connaît le pays», a déclaré Alassane Dramane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, et d'ajouter : «Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que la Côte d'Ivoire soit la destination favorite des investisseurs marocains». Parmi les accords les plus marquants, celui signé entre le Groupe Palmeraie développement et le Groupe BMCE BOA (Bank of Africa) pour la construction de 6.000 logements sociaux dans la ville de Songon, dans la commune d'Abidjan. Le coût global de ce projet devrait être d'environ 1,2 milliard de dirhams, dont 833 millions provenant du financement de la BMCE. La construction du complexe immobilier, qui s'étendra sur une superficie de 40 hectares, devrait débiter le 15 avril prochain. «En ce qui concerne l'immobilier, nous avons toujours œuvré pour garantir le droit au logement de qualité au Maroc à travers notre filiale les Espaces Saada. Et c'est ce que nous ferons en Côte d'Ivoire», a expliqué Hicham Berrada Sounni, président de la Palmeraie développement, cité dans un communiqué du groupe. Du côté de la communauté bancaire, le Groupe Banque populaire était, via sa filiale Banque Atlantique Côte d'Ivoire, l'un des signataires du plus grand nombre d'accords de coopération avec l'Etat ivoirien. Le groupe s'est, ainsi, engagé à accompagner de grands projets initiés par la République de Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs de l'énergie (pétrolière et gazière), des télécommunications, du transport et du développement industriel. La Banque populaire a également signé des conventions avec des entreprises marocaines désireuses d'investir en Côte d'Ivoire. Le renforcement de la présence des entreprises marocaines dans ce pays d'Afrique de l'Ouest était incontestablement l'un des objectifs principaux du forum économique. En témoigne la signature d'un accord de coopération entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Chambre de commerce et d'industrie du Maroc en Côte d'Ivoire (CCIMC). Miriem-Bensalah Chaqroun et Abdellah El Hamdouni, présidents respectifs des deux institutions, ont ainsi rallié leurs forces pour dresser une vision plus claire de l'avenir des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire.